



*Conseil communal du 18/06/2025*

**Réponse à l'interpellation n°40 :**

**« L'absence de toilettes publiques dans le Quartier Nord ; Interpellation introduite par M. BOÏKETE Philippe, Conseiller communal »** (Ordre du jour complémentaire)

Monsieur le Conseiller,

Les services communaux confirment l'existence de certaines zones sensibles, notamment dans le Quartier Nord, où la fréquentation est importante et les usages de l'espace public sont parfois intensifs. Citons les tunnels et aux abords des Rues : Plantes, Rivière, Linné... où des nettoyages à grande eau sont fréquemment organisés par nos services.

Un travail d'identification des zones a déjà été entamé de même qu'une réflexion sur la nécessité d'installer des wc publics. Une fois les constats posés reste la difficulté de trouver une solution adaptée. Les urinoirs ne sont pas une réponse pertinente (coûts, non mixité, entretien, usages détournés, localisation...) de même que l'installation de toilettes publiques automatiques sur laquelle les Travaux publics ont travaillé sans qu'une solution pleinement satisfaisante n'émerge.

La mise en place de modules sanitaires mobiles de type « WC chimiques » dans des espaces non surveillés comme ceux du Quartier Nord n'est pas recommandée pour des raisons de sécurité. En effet, ces installations sont fréquemment détournées de leur usage pour devenir des lieux de consommation de drogues ou d'autres usages problématiques. Cela les rend non seulement inutilisables pour les usagers ordinaires, mais présente également un danger pour les agents chargés de leur entretien.

Sur base de ces constats, nous avons donc décidé de dupliquer ce qui existe sur le territoire puisque plusieurs installations sanitaires sont d'ores et déjà accessibles au public comme les Bains de Saint-Josse (rue Saint-François). Cependant, c'est une réalité, cela n'est pas suffisant.

C'est pourquoi, dans le cadre de chaque nouveau projet de réaménagement ou de rénovation d'un parc ou d'un espace public, l'intégration de toilettes publiques est désormais systématiquement prévue. Cette démarche est pilotée conjointement avec les services de l'Urbanisme et des Travaux publics.

La solution passera donc par ces aspects mais aussi par le redéploiement très concret des services communaux dans le quartier Nord : antenne des classes moyennes, du CPAS, des Gardiens de la Paix... Tous ces lieux garantiront un accès contrôlé à des sanitaires.

Il faut aussi se rendre à l'évidence et être réaliste. Les déjections humaines dans l'espace public ne sont pas uniquement liées à l'absence de wc. En effet, disponibilité ne veut pas dire usage.

Cette question mérité d'être liée à des questions relatives à l'usage des drogues et d'autres substances qui annihilent toute forme de civisme ou d'ancrage à la réalité de personnes en errance dans le quartier nord et ailleurs. La prise en charge doit donc être vue de manière globale pour assurer que les besoins minimaux des personnes soient couverts.